



EVOLUTION - ETAPE 2

PLONGÉE EN LAC

PARELOUP • AVEYRON

**28 AOÛT. 2021
À PARTIR DE 12H**

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE HANDISPORT-AVEYRON.FR

 [@comitehandisport.aveyron](https://www.facebook.com/comitehandisport.aveyron)

 cd12@handisport.org

 06 47 32 93 05

"Evolution" Plongée



Vous devez participer à chaque étape pour pouvoir accéder à l'étape suivante :

- Étape 1 : Plongée en milieu artificiel
- Étape 2 : Plongée en milieu naturel - Lac
- Étape 3 : Plongée en milieu naturel - Mer (2&3 octobre 2021)

Vous devez donc avoir fait une plongée en Milieu artificiel pour pouvoir vous inscrire.

Les Modalités

LE CERTIFICAT MÉDICAL EST OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE DE CETTE ACTIVITÉ.

Le certificat doit être délivré par un Médecin FFH ou FFESSM qui permet d'effectuer une plongée à plus de 2 mètres.

Liste des médecins FFESSM en Aveyron :
<https://www.ffessmpm.fr/decouvrir/trouver-un-medecin>



Si votre médecin a des questions, n'hésitez pas à lui donner les coordonnées du responsable Handisport « information médicale » :

Dr Michel GUENIN 04 50 27 61 05

Les Inscriptions



<https://www.helloasso.com/associations/handisport-comite-departemental-de-l-aveyron/evenements/2021-08-28-plongee-milieu-naturel>

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE HANDISPORT-AVEYRON.FR

 @comitehandisport.aveyron

 cd12@handisport.org

 06 47 32 93 05